ACO LA POSTE



Réforme de l'IRCANTEC NON à une baisse des pensions OUI à l'amélioration des droits à retraite

Le gouvernement veut imposer une réforme qui programme, sur les dix années à venir, une baisse des pensions servies par l'IRCANTEC de 20 à 28 % selon les niveaux de rémunération. **Une telle dégradation est inacceptable**.

Les études officielles réalisées à la demande des représentants du personnel montrent en effet que le régime ne court aucun risque de déficit avant 2020. Pour l'avenir, une augmentation modérée des cotisations suffirait à assurer les versements sur la base des droits actuels, **sans qu'il soit nécessaire de baisser le niveau des pensions.**

Nous protestons contre l'attitude du gouvernement qui fait du principe même de la baisse des pensions de l'IRCANTEC un objectif politique sans rapport avec les besoins réels de financement.

Nous nous opposons à une réforme qui contraindrait les agents à se tourner vers des systèmes supplémentaires privés par capitalisation, plus onéreux, inégalitaires et sans fiabilité.

Nous demandons que le décret officialisant cette régression soit abrogé et que les solutions défendues par les organisations syndicales majoritaires et leurs représentants au Conseil d'Administration de l'IRCANTEC soient mises en discussion.

Seules ces propositions sont à même de garantir pour l'avenir les niveaux actuels des pensions servies par l'IRCANTEC et d'apporter les améliorations indispensables.

Nom - Prénom	Service	Signature

A Montreuil, le 21 octobre 2008